

N°6 Décembre 2018



Bulletin municipal

Sainte-Marie-aux-Chênes





Sommaire

■ Edito	P 3
■ Affaires financières	P 4-5-6
■ Travaux	P 7-8-9
■ Animations culturelles	P 10-11-12-13
■ Vie scolaire	P 14-15-16
■ Accueil de loisirs	P 17
■ Manifestations	P 18-19-20
■ Vie associative	P 21-22-23-24-25
■ Urbanisme	P 26
■ Expression des Groupes	P 27
■ Infos	P 28-29-30
■ Régie	P 30

N°6 Décembre 2018





Sainte-Marie-aux-Chênes

Edito

Il était une fois Sainte Marie-aux-Chênes, une petite ville agréable, calme, tranquille où il faisait bon vivre. Au fil des années, les conditions de vie s'étaient améliorées pour le plus grand plaisir de tous. Notre commune, reconnue pour ses qualités, attirait de plus en plus de monde, des familles heureuses de s'implanter chez nous. Un rêve devenait réalité.

Mais ce n'était qu'un rêve car, comme le Beaujolais nouveau qui arrive chaque année, une nouvelle génération de jeunes, pas spécialement de nouveaux arrivants et pas tous de Sainte Marie-aux-Chênes, s'est manifestée et, pour certains d'entre eux, pas toujours dans le bon sens. Il faut bien que jeunesse se passe et j'ai pensé que la tolérance et la discussion finiraient par les inciter à une plus grande sagesse. Malheureusement, le déclic ne s'est pas produit et, quand le cru est mauvais, il perdure, ce qui ne laisse pas la place à une nouvelle cuvée qui ne pourrait être que meilleure.

Bien entendu, il n'est plus question de rêver... Vous êtes nombreux à vous plaindre.

Vous êtes perturbés par leurs agissements et exactions journalières qui coûtent chers à tous, y compris à eux-mêmes, ou du moins à leurs parents. Il semblerait que ni les uns ni les autres n'en prennent conscience ! Ceci explique aussi cela.

Aujourd'hui, finis les discours et la tolérance !

Une vigilance accrue est exercée !

Des dossiers sont constitués et prennent de l'ampleur ! À chaque fois nous déposons plainte et, tôt ou tard, il faudra rendre des comptes.

Les habitants peuvent également participer en signalant systématiquement les débordements ou certains comportements constatés, soit à la gendarmerie, soit en mairie. Il s'agit tout simplement de civisme et il n'est pas nécessaire de faire partie d'une association spécifique pour cela.

Concernant la gendarmerie, je tiens à signaler que son implantation à Sainte Marie-aux-Chênes est toujours d'actualité et que les travaux pourraient débuter en 2019.

Malgré tous ces problèmes qui sont le lot de beaucoup de localités, notre commune reste quand même accueillante et elle est même citée en exemple, qualifiée de « ville à la campagne » dans la presse par le maire d'une ville plus importante.

Nous allons donc poursuivre notre action dans le même sens pour le bien être de chacun, mais toujours en pensant à l'intérêt général et non celui de quelques-uns, en espérant que cela soit possible.

En effet, aujourd'hui, la situation de chacun est préoccupante et on se demande si nos responsables nationaux sont réellement connectés à la réalité du terrain. Personnellement, j'en doute et les manifestations des gilets jaunes démontrent que je ne suis pas le seul.

Je profite de cette période de fêtes pour souhaiter qu'ils descendent de leur piédestal et qu'ils se ressaisissent. La France en a grand besoin...

Même si la situation est difficile, les fêtes de fin d'année devraient être un moment de rapprochement et de douceur pour l'ensemble des foyers.

À vous et à vos familles, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2019.



Roger WATRIN
Maire de Sainte-Marie-aux-Chênes



Affaires financières



FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

La section d'investissement concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule

R
E
C
E
T
T
E
S

D
É
P
E
N
S
E
S

Produits versés par des entités publiques
impôts, taxes, dotations, ...
3 204 819,47 €

Apports et dotations
FCTVA, taxe d'aménagement, ...
251 889,12 €

Produits de gestion courante
périscolaire, location de salle, ...
213 094,37 €

Subventions
sur travaux effectués
0,00 €

Autres produits
remboursements sur salaire, remboursements d'assurance, ...
219 487,32 €

Autres produits
emprunts, ...
500 000,00 €

Opérations d'ordre
(sans effet concret sur le budget)
7 083,16 €

Opérations d'ordre
(sans effet concret sur le budget)
161 979,59 €



Opérations d'ordre
(sans effet concret sur le budget)
183 005,59 €

Opérations d'ordre
(sans effet concret sur le budget)
13 995,16 €

Autres charges
subventions, services incendie, intérêts des emprunts, ...
299 873,25 €

Autres charges
emprunts, ...
139 774,11 €

Charges de personnel
salaires et charges patronales
1 529 094,68 €

Travaux
dans les rues, les bâtiments, les espaces verts
499 365,05 €

Charges générales
eau, gaz, électricité, repas cantine, ...
729 838,25 €

Achats
logiciel, mobilier, matériel, ...
121 127,65 €

BUDGET

RÉALISATIONS 2017 :

Le Compte Administratif 2017 a été approuvé lors de la séance du Conseil Municipal le 27 mars 2018. Il s'agit des dépenses et recettes effectivement réalisées en 2017.

On note un excédent de clôture 2017 de 1 042 279,29 € auxquels il convient de retrancher les restes à réaliser en investissement, c'est-à-dire les travaux et subventions engagés mais non encore réglés (essentiellement la réhabilitation du bâtiment de la bibliothèque).

VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES

Le Conseil Municipal a délibéré pour voter les taux d'impositions 2018, identiques à 2017, qui sont les suivants :

Taxe d'habitation : 16,86 %
Taxe foncière bâti : 14,59 %
Taxe Foncière non bâti : 55,05 %

Si une augmentation a pu être constatée sur les avis d'imposition, elle est due aux variations des bases décidées en Loi de Finances par l'État.

BUDGET PRIMITIF 2018 :

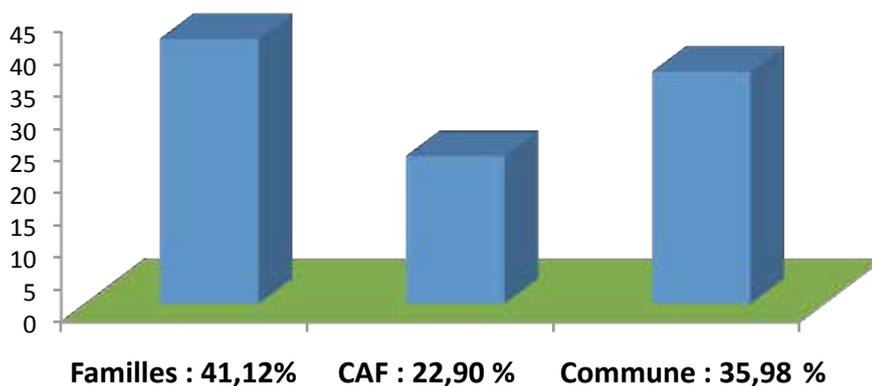
Le Conseil Municipal a arrêté le budget primitif 2018 lors de sa séance du 27 mars 2018. Il s'agit des dépenses prévisionnelles pour l'année à venir.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	6 062 708,71 €	3 939 983,50 €
Recettes	6 062 708,71 €	3 939 983,50 €

DEPENSES ET RECETTES DANS LE DOMAINE DE L'ANIMATION

EXERCICE 2017

Dépenses 2017	366 122,18 €	% participation
Participation familles	150 552,40 €	41,12%
Participation CAF	83 831,41 €	22,90%
Dépenses nettes de la Commune	131 738,37 €	35,98%



DÉPENSES SCOLAIRES 2017/2018

Type des dépenses	Ecole maternelle 182 Enfants	Ecole élémentaire 258 Enfants	TOTAL des 2 Ecoles
Fournitures scolaires	6 026,00 €	6 848,00 €	12 874,00 €
Festivités de Noël (spectacle, cadeaux, chocolats)	1 224,13 €	2 156,38 €	3 380,51 €
Manuels scolaires	-	1 543,00 €	1 543,00 €
Personnel entretien	42 485,65 €	49 440,94 €	91 926,59 €
ATSEM	112 499,78 €	-	112 499,78 €
Consommables (eau, Internet, téléphone, gaz, électricité, photocopies)	4 349,20 €	17 218,68 €	21 567,88 €
Entretien de l'école	14 793,22 €	5 032,91 €	19 826,13 €
Pose d'une chaudière complémentaire	-	18 887,00 €	18 887,00 €
Divers achats (réducteur de pression, vitrine murale, photocopieur, essuie-main, monobrosse)	7 808,62 €	1 145,15 €	8 953,77 €
Sorties piscines	-	6 744,00 €	6 744,00 €
Projets scolaires (sorties et transport)	2 640,00 €	1 820,00 €	4 460,00 €
Total	191 826,60 €	110 836,06 €	302 662,66 €

RECAPITULATIF SUBVENTIONS 2018

Associations sportives	ASP Basket	33 000,00 €	Social	FDAJ Amicale Personnel	624,90 € 1 600,00 €
	ASP Football	8 000,00 €			
	Judo Club	6 700,00 €			
	ASP Tennis	1 400,00 €			
	ASP Tennis de Table	11 000,00 €			
	ASP Pétanque	600,00 €			
	Club canin	600,00 €			
Associations culturelles et artistiques	CCL (temps libre)	2 000,00 €	Sécurité Incendie	Amicale pompiers Montois Prévention routière	200,00 € 100,00 €
	Chorale	800,00 €			
	AMOMFERLOR	624,90 €			
Associations patriotiques	FNACA	255,00 €	Exceptionnel	Remb. Avance basket Donneurs de sang UNC	-2 000,00 € 400,00 € 1 426,00 €
	Souvenir Français	155,00 €			
	UNC	255,00 €			

TOTAL : 76 183,80 €



Sainte-Marie-aux-Chênes

Travaux

TRAVAUX BÂTIMENTS

- Accès Personnes à Mobilité Réduite – PMR – Poste.
Entreprise WH de Sainte Marie aux Chênes
Coût des travaux : 24 086.40 € TTC.
et pose porte coulissante à la poste.
Entreprise KONE (Metz)
Coût des travaux : 5106 € TTC.



TRAVAUX DE VOIERIES



- Réfection de la voirie Ancienne route de St Ail.
Entreprise WH de Sainte Marie aux Chênes
Coût des travaux : 32 916.00 € TTC.

- Réfection trottoirs rue des Bleuets.
Entreprise WH de Sainte Marie aux Chênes
Coût des travaux : 20 664.00 € TTC.
- Réfection de la voirie rue des Bleuets.
Entreprise WH de Sainte Marie aux Chênes
Coût des travaux : 123 468.00 € TTC.
- Campagne de traçage ;
Entreprise : Signalisation Nouvel Horizon /
Marquage de bande du Saulnois.
Coût des travaux : 3 486.12 € TTC.



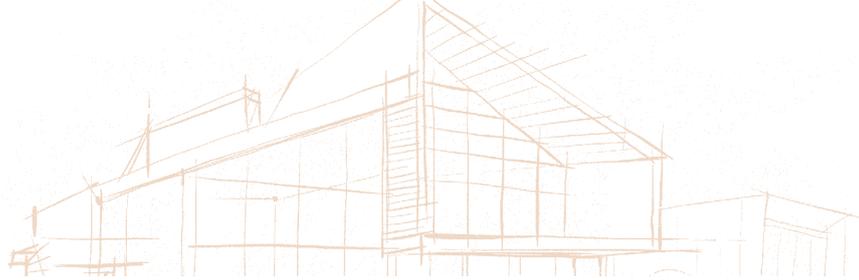
TRAVAUX DIVERS

- Elagage d'arbres place des Bleuets.
Entreprise Linden de Tucquegnieux
Coût des travaux : 5 580.00 € TTC.
- Reprise du rond-point de Cora : WH
(2304 € TTC)
- Pose de réducteurs de pression
dans six bâtiments :
SIEGVO (3457.05 € TTC)
- Remplacement accumulateurs gaz
au vestiaire du foot : GODIN
(8741.86 € TTC)
- Remplacement battant cloche
de l'église : BODET (1924.80 € TTC)



Sainte-Marie-aux-Chênes

Travaux



TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES TECHNIQUES.

- Réfection des sanitaires à l'Ecole Maternelle.



- Réfection du mur du cimetière route de Briey.



- Pose d'un nouveau carrelage dans le bloc sanitaire du local pétanque.
- Câblage internet pour deux classes élémentaires - Ecole Houpert bâtiment Mairie.
- Câblage protection incendie pour ces mêmes classes, ainsi que pour le bâtiment Mairie.
- Reprise de toutes les dégradations.

DÉGRADATIONS ET VANDALISME



Dégradation au hall sportif sur baguette d'angle.



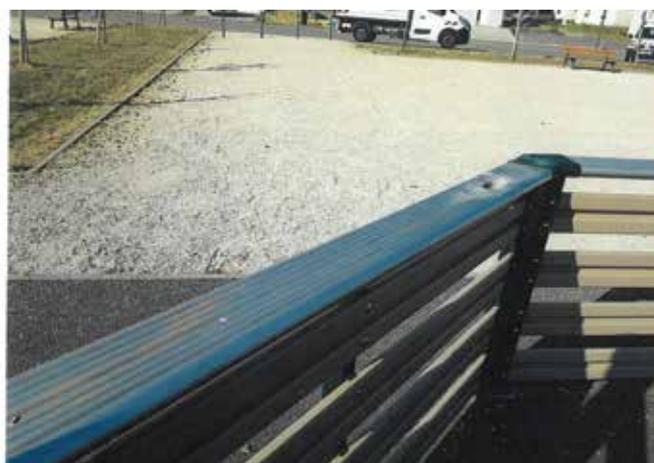
Conteneur à verre, parking mairie, brûlé ; pot devant mairie renversé.



Place de l'Abbé Grégoire- pavés arrachés ; vitres souillées.



Hall sportif-projectiles sur vitrage.



Dégradations au city stade du Breuil.



Vitre brisée au gymnase Berthelot.



Dégradation du panneau d'information dans le parc municipal.



Sainte-Marie-aux-Chênes

Animations culturelles

13 JUILLET

Les festivités du 13 juillet se sont déroulées au stade municipal. Un feu d'artifice mis en place par les services techniques de la commune a été tiré devant une foule très nombreuse, l'animation musicale étant assurée par l'orchestre Phoenixtone et la restauration par l'A.S.P de Sainte-Marie-aux-Chênes.



CONCERT DU NOUVEL AN

Comme les années précédentes, c'est l'orchestre symphonique et d'harmonie de Marly, sous la direction de Ferdinand BISTOCCHI, qui a enchanté les 500 personnes venues assister au concert du nouvel an offert par la municipalité. Des tonnerres d'applaudissements ont salué l'hommage rendu à Johnny Hallyday à la fin du concert.





Carton plein à la Bibliothèque pour l'après-midi consacrée à la présentation de jeux de société en décembre dernier. Chacun a pu essayer quelques parties en famille ou entre amis !

Dans le cadre du concours « Mosel'Lire » la Bibliothèque a reçu Camille Brissot, jeune auteure de romans fantastiques dont la carrière a fasciné et inspiré les jeunes lecteurs de la classe de Cm2 de Mme Boulangé. Beaucoup d'élèves avaient d'ailleurs choisi le roman de Camille « Le Club des Métamorphes » comme sujet pour le concours, ce qui a permis à l'une d'entre elles de remporter le premier prix de l'aire messine !

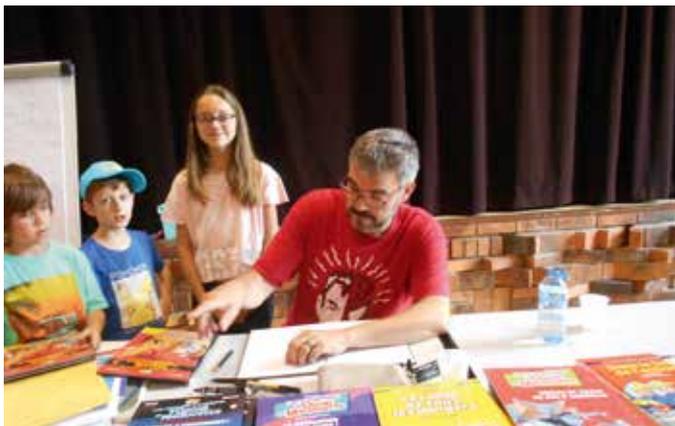


Les élèves de la classe des grands de Maternelle de Mme Fiorenza en atelier à la Bibliothèque : Concentrés sur leur travail, ils préparent activement la création qu'ils présenteront au concours Mosel'Lire dans la catégorie Maternelle /CP

Les enfants de la classe de Maternelle de Mme Appel lors de la remise des prix du Concours Mosel'Lire à Metz, très fiers d'avoir remporté un prix pour leur production sur le loup à partir de l'album « la piscine » de Carl Norac.



BIBLIOTHÈQUE (suite)



Un atelier « Pop Art et bande-déssinée » a permis aux enfants du CLSH et à d'autres enfants inscrits de réaliser une fresque qui a été exposée dans les locaux de la Bibliothèque.



Pour terminer l'année scolaire, les filles de l'atelier lecture du collège Gabriel Pierné accompagnées de leur professeur documentaliste Peggy Brollo, ont présenté une très jolie lecture avec projection et mise en scène à deux classes de CP ravis, dans le cadre de la collaboration du Collège et de la Bibliothèque.

Le nouveau chapitre des Insolivres 2018 étant consacré à la Bande-déssinée, la Bibliothèque a accueilli dans ses locaux le lorrain Régis Hector, qui a expliqué son travail de dessinateur avant de remettre aux gagnants du quiz BD leurs récompenses dédiacées.



Un atelier de création de BD organisé en juin a permis à un groupe d'adolescents de s'essayer à cet art en compagnie d'un professionnel qui leur a donné de précieux conseils.



A l'occasion de « Lire en fête » et de la commémoration de la Guerre 14-18, un groupe de lecteurs s'est rendu sur la commune des « Eparges » dans la Meuse, grâce au transport offert par la commune. Le groupe était accompagné de deux excellents guides, professeurs d'histoire : M. Krapez et M. Colson qui ont relaté avec brio la vie dans les tranchées et la violence des combats.



Plus de 70 personnes étaient présentes le 9 novembre à la Bibliothèque pour écouter Albert Krapez, historien passionné, venu relater le fruit de ses recherches sur les « héros oubliés de la Grande Guerre »

Les élèves de Cm1 et Cm2 de l'Ecole Primaire sont venus découvrir l'exposition gracieusement prêtée par l'O.N.A.C. : « les as de la Grande Guerre » et ils ont également été attentifs aux lectures de lettres et de documents des filles de l'atelier lecture du Collège Gabriel Pierné accompagnées par leur professeur documentaliste.



FÊTE DE LA MUSIQUE

L'orchestre SAM.Music et la chorale Chœur de Chêne ont assuré l'animation de la fête de la musique devant un public venu nombreux malgré une météo défavorable.





RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

Cette année la rentrée a été marquée par la nomination de Mme KUPREWICZ comme nouvelle directrice de l'école élémentaire et les arrivées de nouvelles enseignantes.

A l'école maternelle : Mme ROBERT, Mme LEBOURG et Mme RENAULD (décharge de direction)

A l'école élémentaire-au château : Mme EMMENECKER, Mme MARCHAL

A la mairie : Mme DALMARD, Mme MEYDARD (décharge de direction) Mme KUTSCHRUITER (mi-temps)

Nous souhaitons à toutes la bienvenue à Ste Marie aux Chênes.

Les effectifs

Elémentaire - école du château : 104 élèves pour 4 classes.

Ecole de la mairie : 156 élèves pour 6 classes.

Maternelle : 165 élèves pour 6 classes.

Le périscolaire



Le périscolaire fonctionne les lundi, mardi, jeudi, vendredi

- le matin : 7h30 à 8h30

- à midi : 11h30 à 13h30 (150 enfants inscrits à la cantine)

- le soir : 16h30 à 18h30

Les mercredis loisirs : 13h30 à 17h00

Les inscriptions se font en juin sur dossier.

VIE SCOLAIRE



St Nicolas

Saint Nicolas : Vendredi 08 décembre 2017, visite de Saint-Nicolas et du Père Fouettard à l'école maternelle puis à l'école du château. Les deux compères ont distribué des papillotes dans chaque classe. Pour leur venue, la chorale de la maternelle a chanté des comptines pour Saint-Nicolas et un chant spécialement pour Père Fouettard.

Père Noël : Vendredi 22 décembre 2017, distribution de livres et de chocolats aux enfants de l'école maternelle par le Père Noël et aux élèves de l'élémentaire par les élus.



Père Noël

Spectacle de Noël à la Maternelle : Lundi 18 décembre 2017, un conte musical « Le Petit Loup de Noël » interprété par la compagnie Coconut a été proposé aux classes de l'école maternelle. Ce spectacle interactif avec des marionnettes, une comédienne costumée, des décors hauts en couleurs a plongé le jeune public dans un univers musical varié. Bonne participation des enfants tout au long du spectacle qui ont chanté, tapé dans les mains.



Spectacle maternelle

Spectacle de Noël à l'Elémentaire : Vendredi 22 décembre 2017, la compagnie « Planète Mômes » a présenté une animation intitulée « Une maison bizarre pour Balazar » sur les dangers domestiques et une conférence « Les inventions : une aventure humaine » aux élèves de l'école élémentaire. Ces présentations commentées en direct au micro avec des projections vidéo sur grand écran, une histoire originale, des chansons, des jeux ont permis une participation active des élèves.



Spectacle élémentaire

Sortie scolaire de la Maternelle : le vendredi 20 avril 2018, visite au zoo d'Amnéville, en liaison avec le projet Parcours Culturels « Les loups et animaux sauvages ». Remerciements à la commune pour le financement des bus et des entrées au zoo.



Sortie au zoo



Ferme pédagogique

Sorties scolaires de l'école Elémentaire :

- Les classes de CP ont visité le Centre Pompidou.
- Les classes de CE1 se sont rendues à la ferme pédagogique de Henning à Marange-Zondrange .
- Les classes de CE2 sont allées au musée de la Cour D'Or à Metz et ont participé à un rallye historique de la ville.
- Les classes de CM1 ont observé la centrale de Cattenom et ont participé à des ateliers sur différents types d'énergie

Les élèves ont rencontré leurs correspondants au Fond Saint Martin à Rombas et ont participé à une rencontre de danse.

- Les classes de CM2 se sont rendues à Verdun les 12 et 15 juin 2018, sortie organisée par les Anciens Combattants.

Fêtes Scolaires :

- Samedi 23 juin 2018 en matinée pour l'école maternelle : présentation de chants et de danses au gymnase Arago, suivi d'un petit goûter.



Danses à la maternelle

VIE SCOLAIRE (suite)

- Vendredi 08 juin 2018 dès 16h30 pour l'école élémentaire : spectacle de fin d'année proposé aux familles.



Spectacle à l'élémentaire

Rencontres USEP :

- Maternelle : participation aux rencontres gestes naturels, course d'orientation.
- Elémentaire : participation aux rencontres d'orientation, tennis, handball, badminton, basket.

Pour les classes de la mairie, cycle tennis de table encadré par l'ASPTT de Sainte Marie. Une rencontre Départementale USEP Basket a été organisée au gymnase Berthelot.



Rencontre basket

Séjour Ski Morzine : 19 enfants de CM2 se sont inscrits au séjour ski organisé par la commune en partenariat avec Vacances Pour Tous du 25 février au 03 mars 2018 à Morzine au centre du Roc d'Enfer. Tous les enfants se sont rendus sur les pistes de ski en utilisant le petit train puis la montée en télécabine.

D'autres activités ont été proposées durant la semaine comme un pique-nique sur les pistes, une visite du domaine des Gets, une sortie à Morzine, des veillées jeux... Comme tous les ans, les enfants sont rentrés enchantés de leur séjour.



Morzine

Séjour Agde : 18 enfants de 6 à 13 ans ont participé au séjour d'été organisé par la municipalité en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du 08 au 20 juillet 2018 à Agde. Tous les ingrédients étaient réunis pour des vacances agréables : soleil au rendez-vous, chaleur, beau ciel bleu, sable chaud, mer à 24°. A leur retour, les enfants étaient ravis de leurs vacances.



Agde

Un séjour Balade en France a été proposé pour les ados de 13 à 16 ans du 12 au 25 juillet 2018. Circuit itinérant qui débute dans les Vosges à Xonrupt (accrobranche, activités au lac de Longmer, journée à Europa Park), qui se poursuit dans les Alpes à Morzine (rafting) ensuite dans l'Hérault (visite de Saint Guilhem du Désert, kayak) puis à Agde (espace aquatique à Narbonne, baignades, shopping) et dernière étape dans le Massif Central (visite du site Vulcania). Activités riches et variées tout au long du séjour.

TROIS DÉPARTS À LA RETRAITE DANS LES ÉCOLES



En juin, la municipalité a organisé une réception pour le départ à la retraite de trois enseignantes de la commune :

- Christine Trésontani, enseignante à l'école maternelle depuis 1992.
- Hélène Dars, enseignante à l'école élémentaire de la Mairie depuis 2001.
- Dolores Bonkowski, enseignante à l'école élémentaire du Château depuis 2014.

Après l'accueil par le Maire et les discours des directrices, une remise de cadeaux et un pot ont achevé la cérémonie au cours de laquelle collègues, personnel communal et membres du conseil municipal ont souhaité une excellente retraite aux trois enseignantes.



Sainte-Marie-aux-Chênes

Accueil de loisirs

LES CENTRES DE LOISIRS 2018

Vacances d'hiver du 26 février au 09 mars

➤ Thème : en passant par la Lorraine (fresque-exposition-musée de la mine-château de Sierck)



Une nouvelle fresque, avec des teintes très lumineuses, représentant l'univers de ZELDA et MARIO, a été réalisée sur un pan de mur du centre socioculturel par les enfants fréquentant le centre de loisirs sous la direction du graffeur Baptiste.
Du beau travail !



Exposition

Vacances de printemps du 23 avril au 04 mai

➤ Thème : tous différents mais tous égaux - (jeux et sport avec l'A.S.P-PassPartoo/Laser Maxx-bowling)



Journal du centre

Vacances d'été du 09 juillet au 27 juillet

➤ Thème : le centre, tout une aventure !

(journal-jardinage-cuisine-ferme de Woimbey-Forêt'vasion)

Afin de compléter l'équipe d'animation pour encadrer nos jeunes, la commune a fait appel à du personnel saisonnier :

Kévin HALTER et Nicolas IPPOLITO qui ont bien rempli leur mission. Nous les félicitons.



Vacances d'automne du 22 octobre au 02 novembre

➤ Thème : la tête dans les nuages (aéromusée Pilatre de Rozier-club d'ULM d'Hagéville)



Manifestations



■ Grand succès de la conférence-débat sur l'AVC

Fréquents, graves, les Accidents Cérébraux Vasculaires sont un vrai problème de santé publique en France. S'informer est donc primordial pour tous. Une conférence-débat a été organisée par le CCL avec l'aide du Club Coeur et Santé de Jarny, le 2 février 2018, à la salle des fêtes de Sainte Marie.



A l'aide de supports vidéo, les intervenants ont pu sensibiliser chacun aux signes avant-coureurs d'un AVC afin d'en éviter les séquelles. Le débat qui a suivi a permis de répondre aux questions et attentes de beaucoup de participants. Dans un cadre convivial et dynamique, malgré la gravité du sujet, la participation des très nombreux présents a été très libre et active. Gageons que le CCL «aura à cœur» de renouveler ce genre de manifestation très appréciée...

Trois médecins sont intervenus sur les facteurs de risque, la prévention de l'AVC et les Maladies Cardiovasculaires :

- le Docteur Khalifé Khalifé, cardiologue.
- le Docteur Frédéric Spatz, cardiologue.
- le Professeur Xavier Ducrocq, chef de neurologie.

■ Prévention vols



Dans le cadre de la prévention des atteintes aux biens et aux personnes vulnérables, des interventions étaient organisées au profit des clubs ou associations de 3ème âge, prestations assurées par des réservistes de la gendarmerie.

Une animation a eu lieu au club de l'amitié de Sainte Marie aux Chênes le 23 novembre 2018, de 14h00 à 16h00, à la salle Abbé Grégoire pour une intervention du type «participation citoyenne», orientée vers les personnes du 3ème âge, en raison de leur vulnérabilité face à des voleurs ou escrocs.

■ Galette au club de l'amitié

La municipalité a rendu visite aux anciens du club de l'amitié pour leur offrir la galette des rois et la boisson qui va avec. Toutes les personnes du club étaient réunies pour ce moment convivial et plusieurs se sont retrouvées reines et rois éphémères.



■ Noces d'or et de diamant

Dix couples quercussiens ont célébré leurs noces d'or ou de diamant lors d'une manifestation organisée par la municipalité. Chaque couple a reçu des mains du maire une copie de son acte de mariage ainsi qu'un cadeau offert par la commune.

Puis, dans une ambiance chaleureuse, élus et récipiendaires ont partagé un excellent buffet.



■ Des allemands sur les tombes des soldats

Durant quelques jours, la camaraderie des réservistes de l'armée allemande de « Sehusa » Seesen, petite ville de 20000 habitants au bord des montagnes du Harz, au nord de l'Allemagne, près de Hanovre, a effectué un grand nettoyage des cimetières militaires situés sur le ban communal de Sainte Marie-aux-Chênes.

Sous la direction du lieutenant-colonel Hans-Jörg Brennecke et du major de réserve Franz Maier, dix camarades ont coupé l'herbe et tronçonné les branches de plusieurs arbres. Ils ont également nettoyé les tombes et

sépultures et renouvelé les inscriptions sur les pierres tombales.

En guise de remerciement et pour célébrer la paix entre les peuples, une cérémonie a eu lieu au cimetière derrière la mairie de Sainte Marie-aux-Chênes.

Après un dépôt de gerbes française et allemande, le maire de la commune, Roger WATRIN, et le lieutenant-colonel Hans-Jörg BRENNECKE ont chacun fait une courte allocution pour honorer les morts.

Puis le groupe s'est rendu à la mairie pour un pot de l'amitié.

Un peu plus tard, la troupe allemande a travaillé sur les cimetières militaires de la guerre de 1870/71 à Saint-Privat-La-Montagne.

■ Rencontre avec les nouveaux habitants



La municipalité a rencontré les nouveaux résidents du lotissement Le Breuil et de l'impasse Ida, au cours d'une petite réception, qui malgré une météo défavorable, a permis au maire et à ses adjoints d'échanger autour du verre de l'amitié.

■ Repas des anciens

350 convives, dont les résidents de la maison de retraite Le Breuil, étaient présents dans le gymnase rue Arago pour le traditionnel repas des anciens.

Comme les années précédentes, les aînés ont apprécié le repas concocté par Antoine Bènière ainsi que l'animation musicale assurée par l'excellent Anton Roman.

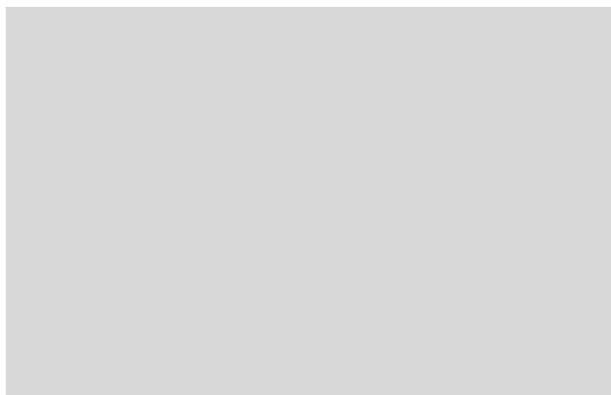




Manifestations (suite)



■ Les retraites



Le 7 décembre 2018, les membres du Conseil Municipal et le personnel communal se sont réunis autour d'un repas convivial afin de célébrer le départ en retraite de Mme Denise CHANEL. Mme Chanel a débuté en tant que fonctionnaire au syndicat intercommunal de nettoyage du Haut Plateau Messin avant d'intégrer définitivement la commune de Sainte Marie-aux-Chênes le 1er janvier 2004. Elle termine sa carrière au sein des services administratifs dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe le 1er juin 2018, après 14 ans de service, où elle a montré sa parfaite connaissance du métier de secrétaire comptable mais aussi sa continuelle bonne humeur. Le Maire lui a souhaité de bien profiter de sa retraite auprès des membres de sa famille, venus également l'accompagner.

Lors d'une cérémonie à la cantine scolaire, la municipalité a salué le départ à la retraite de Brigitte Grimaldi, agent technique territorial, chargée de l'entretien des bâtiments communaux.

Le maire, Roger Watrin, a souligné la ponctualité, le sérieux, l'efficacité et la bonne humeur de Brigitte.

La réception s'est achevée avec la remise d'un cadeau et de fleurs à l'agent et le verre de l'amitié pour toute l'assistance.



■ Les vœux du maire



Lors de la cérémonie des vœux, le Maire, Roger Watrin, a eu l'occasion de rencontrer et de remercier les forces vives de la commune. Il a salué l'engagement des bénévoles, le travail de tous les services et du personnel enseignant.

Il a présenté le bilan 2017 et annoncé des réalisations pour 2018 – réhabilitation du bâtiment de la bibliothèque, construction de 14 logements seniors, poursuite de l'entretien des voiries et du patrimoine ; tout cela avec un budget 2018 qui reste la grande inconnue compte tenu des annonces faites par l'Etat.






A.S.P. AÏKIBUDO
Président : Monsieur HAJDRYCH Norbert
23, rue Rabelais à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 80 96 - norberth57@hotmail.fr

A.S.P. BASKET
Président : A. NARDOZI - 6, rue Conot Chenoy à ST PRIVAT-LA-MONTAGNE - aspbasketnardozi@free.fr
Contact : L. ALBANESE
03 87 51 98 20 ou 06 65 35 24 89




CENTRE CULTURE ET LOISIRS
Présidente : Madame LELEYTER Marie-Hélène
25, rue des Bleuets à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 62 56 80 97 - Leleyter50@orange.fr



A.S.P. FOOTBALL
Présidente : Madame Marie-Laure SANTINI
2, rue Léon Terrier à VALLEROY
06 75 06 72 08 - aspstемarie.foot@hotmail.fr

JUDO CLUB



Président : Monsieur BANKA Grégory
8 rue Verlaine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
07 82 05 05 13 - Judo.smac@laposte.net

A.S.P. TENNIS



Président : Monsieur Thomas CARDENAS CARMON
8 Rue des Bouvreuils à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 73 52 34 47 - asptennismac@gmail.com



A.S.P. TENNIS DE TABLE
Président : Monsieur VIBERT Richard
5, rue des Roses à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 81 08 93 84 - richard.vibert@9online.fr

A.S.P. PÉTANQUE



Président : Monsieur Guy ALDINI
4, rue Racine à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 82 73 - guy.aldini@gmail.com

CHORALE "Chœur de Chêne"



Président : Monsieur GRADELER Robert
3 rue Arago à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 53 44 27 - robert.gradeler@sfr.fr

CLUB CANIN



Président : Monsieur BIGOT David
19, rue des Lys à AVRIL
06 87 55 29 25 - florence.husson@ingerop.com
<http://clubcaninsmac.wifeo.com>



CLUB DE L'AMITIÉ
Présidente : Madame GIRARD Marie
34 avenue Gambetta à STE MARIE-AUX-CHÊNES
03 87 61 83 12 - 06 64 18 84 60 - clubdelamitie-smac@orange.fr - mgirard@live.fr



FNACA
Monsieur DENIS Alphonse
18 rue des Jonquilles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
(Secrétaire : Madame HECTOR Nicole
03 87 61 92 23)



SECOURS POPULAIRE
Présidente : Madame Brigitte GASTRINI
4, rue de Moselle à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 29 99 77 73
s.p.f.haut-plateau@hotmail.fr



RESTOS DU CŒUR
Responsable : Monsieur CUNY René
17 rue des Tulipes à STE MARIE-AUX-CHÊNES
06 64 93 93 48



CONSEIL DE FABRIQUE
Présidente : Madame MERLO Solange
2 rue des Hirondelles à STE MARIE-AUX-CHÊNES
Contact: M. STEFANIAK Eugène:03 87 61 82 21



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)
et LE SOUVENIR FRANÇAIS
Président : Monsieur Louis LAURILLARD
4, rue des Passeurs à AMANVILLERS
03 87 53 40 60




DONNEURS DE SANG DU HAUT PLATEAU MESSIN
Président : Monsieur ISARNO Patrick
50, grand rue à AMANVILLERS
03 87 53 43 75 ou 06 79 81 12 91
patrick.isarno@orange.fr



■ ASP AIKIBUDO



Une discipline efficace qui allie l'étude d'un art moderne avec l'étude d'anciennes écoles martiales du Japon. C'est un art martial non compétitif, ponctué régulièrement de stages.

Un club dynamique qui propose deux enseignements : l'AIKIBUDO et le KATORI SHINTO RYU.

Deux professeurs et un assistant :

Vincent MAIEZZA : 5ème DAN AIKIBUDO, 3ème DAN KATORI SHINTO RYU, BEES 2ème degré AIKIDO spécialité AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU.

Hervé LUX : 3ème DAN AIKIBUDO, 2ème DAN KATORI

SHINTO RYU, moniteur fédéral AIKIBUDO, moniteur fédéral KATORI SHINTO RYU. David MARTINO : 1er DAN AIKIBUDO assurent les cours adultes le lundi et le jeudi de 20H00 à 22H00, le cours enfants le mercredi de 17H30 à 19H00. Le club compte 34 licenciés.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements concernant l'AIKIBUDO sur notre site internet

asp-aikibudo.blogspot.com

■ ASP BASKET SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Équipés pour progresser....voici la « relève »

Le coup d'envoi de la saison de basket a été donné en fanfare à Sainte-Marie-aux-Chênes. Afin d'officialiser la reprise des jeunes basketteurs, l'Association sportive du Plateau de basket de Sainte-Marie-aux-Chênes a organisé son habituelle cérémonie « Mon premier ballon », au gymnase Berthelot.

Chaque nouveau licencié de l'Ecole de mini-basket (EMB) s'est vu remettre un ballon par les joueuses seniors qui évoluent en championnat Pré-nationale. Les jeunes joueurs sont donc désormais équipés pour améliorer leurs techniques. Un beau moment de convivialité partagé entre les enfants, leurs parents, le staff du club de basket et l'équipe senior féminine nommée Red Star, qui a enchaîné sur un match contre GET Vosges.

L'EMB compte d'ores et déjà plus de 50 licenciés (de 6 à 11 ans), et va certainement dépasser les 70 adhérents encore cette saison. Les inscriptions sont toujours possible même en cours de saison.

Pour tous renseignements, notre site web : **www.aspbasket.fr**



■ POP ENGLISH au CCL



Dans le cadre des activités du CCL, l'association POP ENGLISH propose depuis 16 ans des cours d'anglais pour enfants de 3 à 10 ans. Tous les mercredis, 8 groupes d'une douzaine d'élèves sont sensibilisés à la langue anglaise par des chansons, des mimes, des jeux, avec des thèmes concernant les enfants : animaux, nourriture... Ils ont ainsi une approche simple, naturelle, spontanée, sans complexe de la langue. Ils en tireront des avantages pour l'avenir : meilleure prononciation, apprentissage facilité, moins de timidité, un esprit plus ouvert et une découverte de la culture anglaise. Autant de raisons pour se mettre le plus tôt possible à l'apprentissage de l'anglais dans un environnement ludique et valorisant.

Lors du spectacle de restitution de fin de saison, les parents sont si fiers de voir leurs «chères têtes blondes» devenues «so british» !

■ LA CHORALE

La chorale Choeur de Chêne est dirigée par son fondateur Pascal Muller depuis 1995. Elle est composée de 55 membres, répartis dans les quatre pupitres.

Cette année, quelques choristes ont quitté la chorale pour des raisons de santé et des nouveaux sont venus étoffer les pupitres : alto, soprano, et basse, mais dommage personne dans le pupitre ténor !!!

La chorale organise tous les ans un concert de printemps et de Noël dans la localité et se produit dans différents villages et villes à la demande. Nous participons à diverses manifestations : tenue de la buvette lors du concert de nouvel an offert par la municipalité, aide à la marche gourmande de l'A.S.P avec les différentes associations, feu d'artifice du 13 juillet, pétanque et bien sûr, comme il se doit, à la fête de la musique.



Cette année nous avons reçu la chorale « Les Baladins du Tournugeois » de Tournus en Bourgogne, chorale avec laquelle nous avons tissé des liens d'amitié et d'échanges depuis les années 2000.

Le concert de Noël est dédié tous les ans à une organisation caritative. Cette année, ce sont « Les Resto du Coeur » de Sainte Marie aux Chênes qui en ont été bénéficiaires. Nous avons le projet d'un voyage pour 2019, le lieu et les dates vont se décider très prochainement, des contacts ont été pris avec des amis de Suisse et de Normandie. Les répétitions ont lieu tous les lundis soir de 20h à 22h dans la salle attenante à la bibliothèque 3 rue Arago : les amateurs de la chanson seront les bienvenus ...

■ LE CLUB CANIN



Le club canin de Sainte Marie aux Chênes vous propose des cours d'éducation ainsi que des cours « Ecole du chiot » les mercredis et samedis à 14h30 et le dimanche à 10h.

Nous vous proposons également des cours d'agility « Détente » ainsi que du Fly Ball « Détente ».

Les chiens de toutes races sont acceptés.

Nous sommes là pour vous apporter du soutien et la façon de procéder pour l'éducation de votre animal de compagnie.



■ LES RESTOS DU COEUR



Le centre de Ste Marie concerne en fait tout le Haut Plateau, ainsi que quelques familles de Moyeuve, Rombas et environs. Pour la campagne d'hiver 2017-2018 et la campagne d'été 2018, nous avons distribué 27526 repas, auxquels il faut ajouter 363 colis de

dépannage, ainsi que 108 dotations ou colis pour bébés. Le ravitaillement provient essentiellement des restos de Moselle-ouest (Augny), transporté par les camions communaux (de Ste-Marie, Montois, Roncourt, St-Privat et Amanvillers) et les camions réfrigérés des restos d'Augny, et aussi des ramasses au Lidl, des deux collectes annuelles au Cora et des dons provenant de la boulangerie la Mie des Chênes de Ste Marie.

La collecte au Cora des 2 et 3 novembre derniers a rapporté plus de 2000 kg de denrées : merci aux nombreuses personnes qui ont voulu manifester ainsi leur solidarité ! La collecte nationale aura lieu les 8 et 9 mars 2019.

Pour obtenir une aide alimentaire hebdomadaire, il faut s'inscrire, si possible sur rendez-vous (N° du local : 03 87 80 29 18 chaque matin à 9 h ou mieux

■ LE CLUB DE L'AMITIÉ

Cette année encore le Club de l'Amitié a été un lieu où il a fait bon se retrouver.

Ses adhérents s'y rendent avec plaisir et attendent avec impatience le vendredi suivant, le club étant ouvert une fois par semaine à la maison des associations de 13 h 30 à 18 h. Coût annuel de l'adhésion : 13 € et 1 € le café/goûter hebdomadaire.

Hormis les activités habituelles telles que les jeux de société et les jeux de cartes, le repas annuel, le repas publicitaire gratuit, les beignets de Carnaval, le Beaujolais nouveau, le goûter de Noël, les adhérent(e)s du club ont effectué des sorties. Mars : Salle P. Picasso d'Homécourt, pour un récital du groupe « Bella Ciao ».

Mai : découverte de Chamery et de ses vignobles champenois en petit train. Visite de cave, dégustation de champagne et croisière/déjeuner sur la Marne.



René Cuny : 06 51 58 33 95) et fournir un dossier qui doit entrer dans un barème national dépendant de la composition de la famille.

En outre, toute personne en difficulté peut obtenir un colis de dépannage, sans condition ; le centre est ouvert les jeudis de 14 h à 16 h 30 pour les distributions et inscriptions pendant la campagne d'hiver du 29 novembre au 14 mars.

La distribution de nourriture est évidemment l'activité essentielle, mais nous offrons en plus d'autres services, en liaison avec nos amis des restos de Homécourt : vestiaire, meubles et électroménager lorsqu'il y a des donateurs, aide à la gestion du budget familial et micro-crédit, cadeaux de Noël pour les enfants, cinéma à Amnéville et accès au droit auprès d'avocats en liaison avec les centres des restos du cœur de Maizières et de Metz-sud-Sablou, assurance scolaire MAE gratuite. En liaison avec la CPAM de Metz : bilan médical complet, avec transport gratuit si c'est en groupe et s'il y a des demandes. Enfin, en liaison avec les pompiers de Montois, possibilité de formation aux premiers secours.

Nous insistons aussi sur l'aspect éducatif et citoyen : convivialité, respect des personnes, des horaires, des rendez-vous, notre centre étant d'abord un lieu d'accueil dont l'objectif est de combattre la précarité, non de l'entretenir, l'idéal étant que les personnes accueillies n'aient, à terme, plus besoin des restos du cœur et même que les restos du cœur deviennent inutiles : c'est un objectif à long terme, vraisemblablement ...

Septembre : séjour de 4 jours sur la côte picarde et sa baie de Somme ; visites de Saint-Valéry-sur-Somme, Cayeux, le Crotoy, etc ... ainsi qu'Amiens et de sa très belle cathédrale.

Novembre : spectacle au « Royal Palace » de Kirrwiller. Un atelier mémoire gratuit est proposé par Dominique ROBERT un vendredi par mois, au 1er étage de la Maison des Associations.

Ce club dynamique ouvert à tous est présidé par Mme GIRARD Marie Elisabeth . Tél : 03 87 61 83 12 .

■ ASP FOOTBALL



■ JUDO CLUB

Le judo club de Ste Marie aux chênes compte une centaine de licenciés qui se répartissent en 5 cours : BABY JUDO le mardi et/ou vendredi de 17h à 17h45. EVEIL JUDO mardi et vendredi de 17h45 à 18h45. MINI POUSSIN / POUSSIN mardi 18h45 à 19h45 et vendredi 18h45 à 20h15. BENJAMINS / ADULTE mardi de 19h45 à 21h et vendredi de 20h15 à 21h45. TAÏSO dimanche de

■ ASP TENNIS DE TABLE

Pour la saison 2018-2019, nous sommes actuellement 45 adultes, hommes et femmes, et 39 jeunes de moins de 16 ans, filles et garçons. Nous engageons 11 équipes en FTTT : 1 Pré-Nationale; 1 Régionale 1 ou GE1; 1 Régionale 3 ou GE3. 1 Départementale 1 ou GE5; 1 départementale 3 ou GE7 (GE = Grand Est) 6 équipes jeunes : 1 cadet, 2 minimes, 3 benjamines.



Le club compte pour cette saison 2018/2019 une équipe seniors évoluant en D2 (montée), une deuxième équipe seniors en D4 (création), une équipe U14/U15 évoluant en ligue, deux équipes U12/U13, une équipe U11, une équipe U8/U9, une équipe U6/U7 et deux arbitres. Notre club est un savant mélange entre bénévolat, passion du football, résultats et formations. Former et se faire plaisir sur notre terrain de football mais aussi maintenir l'équipe fanion au meilleur niveau départemental et nos jeunes au plus haut niveau possible sont nos ambitions.



10h à 11h. Les cours sont assurés par Mr Jean Pierre ZARA deuxième dan et titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur sportif. Le judo club organise son gala annuel le dimanche 12 mai 2019 au gymnase BERTHELOT, ainsi que l'interclub le dimanche 31 mars 2019 au gymnase ARAGO. Le judo club est dirigé par Mr BANKA Grégory (président), Mlle GOMES Elisa (vice présidente), Mme BANKA Karene (secrétaire) et Mr HARDY Régis (Trésorier).

CONTACT : Mme BANKA Karene - 8 rue Verlaine 57255 Ste Marie Aux Chênes - 06 51 27 25 48 k-rene@hotmail.fr - page facebook : judo sainte marie

Nous engageons également de 4 équipes en COJEP : 1 en division d'Honneur; 1 en division 3; 2 en division 4. Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30 pour les joueurs COJEP et loisirs, et lundis et jeudis de 19h30 à 22h30 pour le groupe FTTT. Les jeunes occupent le créneau du mercredi de 15h45 à 19h30. En FTTT les rencontres à domicile se jouent le samedi de 16h00 à 23h00 pour les équipes de Pré-Nationales et Départementales, et le dimanche de 9h00 à 19h00 pour les équipes de Régionale 3 et 1.

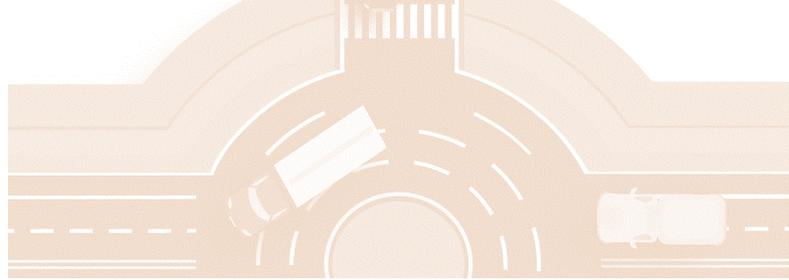
En COJEP, les rencontres à domicile se jouent le mardi, mercredi, et vendredi de 20h00 à 23h00.

Le club recrute pour toutes les équipes FTTT et COJEP adultes ou jeunes. Vous pouvez adhérer au Tennis de Table pendant toute la saison en compétition ou en loisir. Vous serez les bienvenus.

Personnes à contacter pour pratiquer le Tennis de Table : Richard VIBERT 06 81 08 93 84 Marc SUBTIL : 06 28 96 54 32



Urbanisme



Quelques chiffres :

- . 188 personnes reçues.
- . 40 permis de construire déposés.
- . 6 permis modificatifs déposés.
- . 54 déclarations préalables déposées.
- . 106 certificats d'urbanisme de simple information déposés.
- . 3 certificats d'urbanisme opérationnels déposés.
- . 10 dossiers ERP déposés.
- . 102 D.I.A déposées.

Révision P.L.U.

Par délibération en date du 27 octobre 2016, le Conseil Municipal a voté la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme afin qu'il soit en conformité avec les nombreuses évolutions réglementaires intervenues depuis sa dernière révision simplifiée en 2013 (Grenelle II, loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), cohérence avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territorial de l'Agglomération Messine (SCOTAM), évolutions de la commune.....).

Un registre de concertation a ainsi été ouvert en mairie dès le 31 octobre 2016 dans lequel les administrés pouvaient y inscrire leur requête ou observations et trois

réunions publiques ont eu lieu les 19 janvier 2017, 14 novembre 2017 et 26 mars 2018 lors desquelles les administrés pouvaient s'exprimer.

D'autres services ont également été consultés : les communes environnantes, les services de l'État (Personnes Publiques Associées), etc

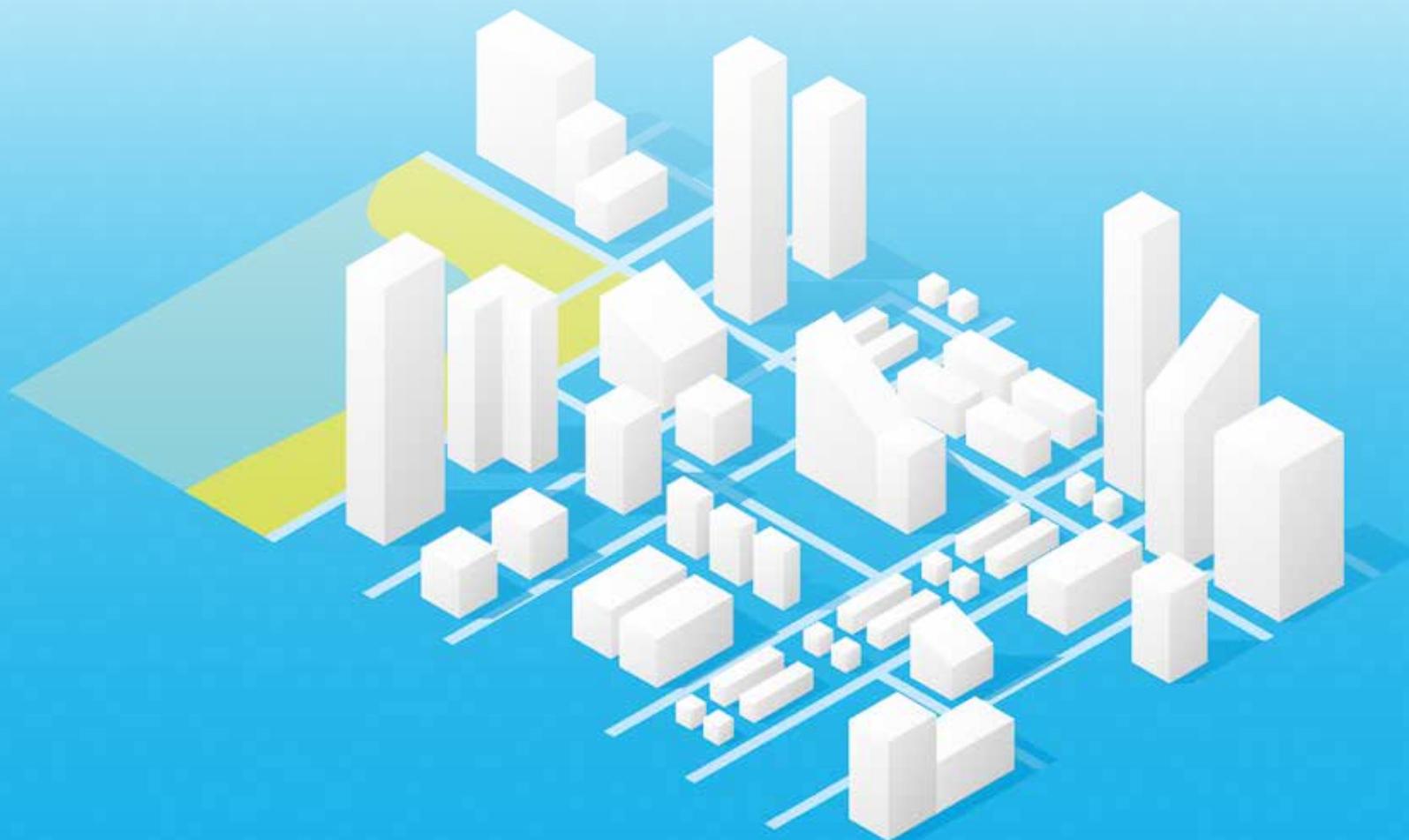
Les modalités de concertation, les mesures d'information et de publicité ayant été respectées et terminées, le projet est soumis à Enquête Publique.

M. Gérard GUILLAUME a été désigné par le Tribunal Administratif de Strasbourg comme commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du lundi 10 décembre 2018 au mardi 08 janvier 2019 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs. Les documents de la révision seront mis à disposition du public en mairie. Les dates de présence du commissaire enquêteur seront communiquées par voie de presse, sur notre site internet, sur les tableaux d'affichage de la commune.

Le public pourra en outre consulter le dossier d'enquête sur le site internet dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/revisionplussaintemarieauxchenes>

Nous restons à votre disposition pour vous aider, vous conseiller. N'hésitez pas à consulter notre service instruction en mairie.





Expression des Groupes

Liste d'Union et de Progrès

En 2014, dans notre profession de foi, nous nous engageons à poursuivre et à développer notre politique en direction des jeunes.

. Qu'en est-il aujourd'hui après quatre ans et demi de mandat ?

. Que fait la commune pour sa jeunesse ?

En premier lieu, nous apportons un soutien important aux enfants des écoles, en assurant la gratuité des livres et des fournitures scolaires, en accompagnant les projets éducatifs présentés par les enseignants, en équipant les classes en mobilier (ouverture d'une sixième classe de maternelle) et en matériel pédagogique (accès à internet, tableaux interactifs), en assurant aussi l'entretien quotidien des locaux, sans oublier le maintien d'un nombre plus que satisfaisant d'ATSEM à l'école maternelle (5 ATSEM pour 6 classes).

Après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires puis le retour de la semaine des 4 jours, nous avons maintenu un accueil périscolaire pour les enfants à partir de 3 ans révo- lutionnaires afin d'offrir des solutions de garde aux parents qui travaillent. Les enfants sont accueillis le matin, à midi et le soir avec des horaires d'ouverture et de fermeture adaptés aux besoins des parents. Il faut noter que la fréquentation est en nette augmentation, surtout à midi avec 150 enfants qui mangent quotidiennement à la cantine (service qui semble convenir puisque, pour le moment, personne ne s'est plaint de la qualité des repas fournis). Un accueil fonctionne aussi le mercredi après-midi.

En ce qui concerne les vacances, la commune continue à proposer les centres de loisirs en février, avril, juillet et octobre, avec de vraies activités diversifiées sur des thèmes variés et ceci pour des tarifs adaptés aux possibilités des familles, en tenant compte du quotient familial et des aides de la CAF.

Afin que les jeunes de Ste-Marie découvrent d'autres horizons, la commune propose, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, des vacances d'hiver à Morzine pour les élèves de CM2 et des vacances d'été (Agde, balade en France) pour tous, en apportant une aide financière à hauteur de 50% pour les enfants de la commune.

De nombreuses installations sportives existent à Ste-Marie et nous avons complété les aires de jeux avec la réalisation d'un city stade au lotissement du Breuil et de nouveaux agrès au parc municipal.

Il ne faut pas oublier le rôle essentiel que jouent les associations dans l'encadrement de nombreux jeunes. Depuis toujours la commune a soutenu cette initiative et les subventions qui leur sont versées tiennent compte surtout de cet investissement.

Avec l'ouverture du multi-accueil par la CCPOM (communauté de communes) sur un terrain mis gracieusement à disposition, on aura fait le tour des actions menées en direction des jeunes et on peut constater que notre engagement concernant la jeunesse a été respecté au cours de ce mandat. Il faudra, malgré les baisses de dotations de l'Etat, continuer à mettre en œuvre des actions en direction de nos enfants. C'EST IMPORTANT !

Toute l'équipe réunie autour de son maire, Roger Watrin, vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance, vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019.

Pour la liste d'Union et de Progrès
Le premier adjoint
C. Cayré

Liste « Avec vous, pour vous »

Chers quercussiens et quercussiennes,
Vous aurez certainement déjà entendu ce qui va suivre, c'est pour dire que rien n'évolue au sein de notre commune !

Un homme, voire un tout petit groupe, décide de toutes les orientations pour notre grand village. En début de mandat, nous avons demandé que soit rajouté au règlement intérieur la consultation des administrés pour les grands projets, bien sûr cette proposition a été rejetée.

Malgré le refus de la commission départementale..., Marie Blachère va s'installer dans la zone du Sauceu. Ce ne sera que la 6^{ème} boulangerie ! Pourquoi l'implantation d'un drive Leclerc a-t-elle été refusée ? Il ne ferait pas d'ombre à l'hypermarché Cora. Il est le seul qui a la capacité financière de dépolluer l'ancien garage qui est une verue à l'entrée de notre ville. Certains auraient préférés un Grand Frais, une boucherie traditionnelle. Vous n'avez pas la parole, les décisions sont prises. Non, les panneaux opinions ne servent pas à défendre la démocratie. Les propositions de notre groupe ne sont jamais prises en compte.

Le cm est et reste une chambre d'enregistrement, tout est décidé avant.

Les commissions sont quasi inexistantes et si certaines se réunissent, il n'y a pas d'échanges tout est décidé en amont. Même pour nous, qui sommes élus, les informations sont apprises par la rue, par le RL et le net.

A l'heure où il est urgent de s'investir pour la survie de la planète, quels sont les projets du Maire ?

La santé de nos enfants ne mérite t elle pas une réflexion sur les repas bio et les produits locaux à la cantine.

Un bilan sera-t-il mené pour réduire l'empreinte carbone liée au déplacement du prestataire de service pour ces repas ?
Un autre projet pourrait-il être envisagé ?

Un bilan énergétique des bâtiments publics sera-t-il effectué ? La qualité de l'air étudiée ? A quand un arborétum, des jardins partagés... A quand les négociations avec la SANEF pour obtenir la gratuité de l'autoroute au péage de Sainte-Marie afin de délester la traversée de notre commune....

Certes chacun fait sa part, mais au niveau communal ne pourrait-on pas faire mieux ?

Comment faire diminuer les incivilités, conflits de voisinage, problèmes de stationnement ? Pas de plan de prévention, pas d'intention d'apaiser les problèmes. A l'heure où nous devons être de plus en plus solidaires, comment évolueront les comportements s'il n'y a aucun projet concernant la sécurité et le rétablissement de bonnes relations entre voisins ? Nous vous avons proposé de mettre en place le dispositif «voisins vigilants».

En début de mandat, nous avons demandé un accès pour PMR à la poste, , il vient d'être réalisé ! Merci pour eux et pour les personnes accompagnées d'enfants en poussette qui pourront à présent utiliser facilement de ce service public. Reste à prévoir l'accès à la mairie !

Aux urnes quercussiens !
La liste d'opposition « Avec vous ,pour vous »



Sainte-Marie-aux-Chênes

Infos Infos Infos Infos Infos

Concert de Nouvel an

Dimanche 20 janvier 2019 à 15 heures - gymnase rue Arago - Entrée Gratuite

Saisonniers

Durant la période estivale, la commune emploie du personnel saisonnier pour renforcer les services techniques. Cette année, six jeunes ont participé aux travaux

d'entretien de la voirie et des espaces verts. Ils ont fait preuve d'assiduité et de sérieux dans l'accomplissement de leur tâche ; nous les en félicitons.



Jonah KUBICKI et Nicolas MABRIEZ



Emilie LORENZI



Jonathan FRACAS



Simon MASSOUTY et Clément TERRIER



Déjections canines

Les déjections canines restent un fléau majeur, tant pour les usagers des trottoirs et espaces verts que pour les services techniques de la commune qui s'évertuent à garder la ville propre.

Il est donc rappelé que les déjections canines ne sont autorisées que dans les caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Il s'agit ici de savoir-vivre mais également d'une obligation réglementaire. Aussi, la mairie annonce une tolérance zéro à ce sujet : une contravention de 1^{ère} classe sera dressée pour tout contrevenant.

Recensement

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) a pour mission de calculer et de publier les chiffres de population légale sur lesquels s'appuie toute une série de dispositions législatives, réglementaires et financières qui conditionnent la vie des communes. Par exemple, certaines dotations de l'État sont calculées en fonction de la population légale de la ville, de même que l'implantation des pharmacies ou le nombre de conseillers municipaux. Cette année, notre commune a procé-

dé au recensement de la population du 8 janvier au 17 février 2018. 8 agents recenseurs se sont ainsi rendus dans chaque foyer de la commune ; ils vous ont distribué puis récupéré les questionnaires qui pouvaient être également remplis par internet. Nous saluons leur investissement car leur tâche a été rendue très difficile par la météo pluvieuse durant toute la durée de la collecte. Les chiffres officiels de ce recensement seront connus et publiés fin 2018 et prendront effet au 1^{er} janvier 2019.





Sainte-Marie-aux-Chênes

Infos Infos Infos Infos Infos

Réforme de la gestion de la liste électorale

A compter du 01er janvier 2019, la gestion de la liste électorale évolue : cela se traduit par la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU). Il sera géré par l'Insee. Pour l'électeur, le principal changement réside dans la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription qui était jusqu'à présent fixée au 31 décembre. Actuellement, passé cette date, sauf cas limitativement définis par le Code électoral, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante. Avec cette réforme, les demandes d'inscription déposées par les électeurs (formulaire cerfa déposé à l'accueil de la mairie ou par une demande en ligne via le site service-public) seront instruites tout au long de l'année. Cependant, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin. Ainsi, pour les élections européennes, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Autres changements introduits par cette réforme :

A compter de 2019, les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale

consulaire pour les scrutins nationaux, et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils ne pourront plus voter qu'à un seul endroit pour tous les scrutins qu'ils soient nationaux ou locaux.

Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (par exemple, cas des étudiants ou des jeunes travailleurs) ;

la durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans ;

Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2ème consécutive pourra s'inscrire sur la liste électorale. Cette qualité devra toutefois être justifiée par des pièces justificatives.

Les personnes ayant acquis la nationalité ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les 2 tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE.



Sainte-Marie-aux-Chênes

Régie

Dans le cadre de ses nombreuses missions au service des usagers, la Régie d'électricité participe chaque année à la mise en place des décorations de Noël. C'est un travail fastidieux qui nécessite un bon mois d'activité pour aboutir à l'illumination de la localité pour les festivités de fin d'année.





Sainte-Marie ville fleurie



Bulletin Municipal décembre 2018 N°6

Résponsable de la rédaction : Christian CAYRÉ

Place François Mitterrand • Tél. 03 87 61 91 01 • Fax 03 87 61 84 93

E-mail : commune-smac@orange.fr • Site internet : www.saintemarieauxchenes.fr

Conception et impression : Interprint - Est Imprimerie - © Istock • Dépôt Légal 2018.110219